

Accord Air France-KLM, Etihad et Air Berlin

Les compagnies aériennes Air France-KLM, Etihad et Air Berlin ont annoncé lundi avoir signé des accords de partage de codes destinés à proposer à compter du 28 octobre "un choix plus vaste de destinations" à leurs clients.

Ce nouveau partenariat avec Etihad Airways et Air Berlin "reflète le positionnement stratégique (d'Air France-KLM) visant à apporter les meilleurs services possibles en Europe, ainsi qu'entre l'Europe et le reste du monde", a commenté Jean-Cyril Spinetta, Président-directeur général d'Air France-KLM dans le communiqué.